

Soigner :::: Chercher :::: Enseigner :::: Prévenir



Institut de
Cancérologie
de l'Ouest

Paul Papin

Infos médicales

Livret d'accueil des patients

- LES DIFFÉRENTS PROFESSIONNELS DE SANTÉ.....4
- LES CONSULTATIONS.....8
- LES EXAMENS PARACLINIQUES.....10
- LES TRAITEMENTS.....16
- LES ESSAIS THÉRAPEUTIQUES18
- LES SOINS DE SUPPORT ET SOINS PALLIATIFS.....21
- LES INFECTIONS NOSOCOMIALES.....26



Madame, Monsieur,

L'Institut de Cancérologie de l'Ouest, est pour quelques heures ou quelques jours, le lieu de vos examens, de vos traitements ou de votre hospitalisation.

Vous venez y chercher une expertise, des savoir-faire, de l'écoute, de l'attention. L'essentiel, pour nous qui vous accueillons, est d'établir une relation de confiance, sincère et respectueuse de vos droits et de vos attentes.

Vous êtes au cœur de nos préoccupations. Votre accueil et la qualité de votre prise en charge sont les priorités de toutes nos équipes. Elles sont à vos côtés pendant votre séjour pour vous orienter et répondre à vos questions.

L'Institut place le malade et non la maladie au centre de la démarche de prise en charge du patient atteint d'un cancer.

Ce livret est destiné à vous guider pendant votre présence dans notre établissement de santé.

Il contribuera à vous faire connaître et comprendre l'Institut de Cancérologie de l'Ouest, ses activités, son organisation, ses services médicaux et sociaux, les formalités qu'il vous faut accomplir au cours de votre parcours médical. Il vous accompagnera tout au long de votre séjour que nous vous souhaitons le plus agréable possible.

L'Institut de Cancérologie de l'Ouest est né de la fusion des centres de lutte contre le cancer René Gauducheau (Nantes) et Paul Papin (Angers). Avec ce rapprochement, l'ICO compte parmi les premiers centres français de lutte contre le cancer.

L'ICO est en constante évolution. Ici, nous nous battons pour la vie. Nous mettons, chaque jour, notre savoir-faire dans ce combat pour mieux vous soigner et vous accompagner. Nous voulons vous proposer le meilleur pour plus d'innovations diagnostiques et thérapeutiques. Pour se faire, nous avons besoin de votre soutien pour faire avancer la recherche.

La Direction Générale, les Médecins et le Personnel.



Les différents professionnels de santé

Au cours de votre prise en charge et de vos traitements, vous rencontrerez différents professionnels de santé qui sont identifiés par leur badge :

- **Le cancérologue ou oncologue** est un médecin spécialisé dans le traitement du cancer.
- **L'oncologue chirurgical** prend en charge le traitement par chirurgie de la tumeur ou de ses extensions.
- **L'oncologue médical** traite le cancer par chimiothérapie, c'est-à-dire par l'administration de médicaments anticancéreux.
- **L'oncologue radiothérapeute** est le médecin spécialisé dans le traitement des tumeurs par radiothérapie, traitement local du cancer grâce à l'utilisation de rayonnements. Il est assisté pour ce traitement par les radiophysiciens.
- **Les radiophysiciens** lui proposent les modalités précises du traitement, notamment par le calcul de sa durée et de la répartition des doses. Ils sont assistés par des dosimétristes.
- **Le radiologue et le médecin isotopiste** effectuent des images d'une partie du corps, ou d'un organe et les interprètent. Il existe différents types d'examen d'imagerie ; radiographies (dont les mammographies), scanners, IRM, échographies, scintigraphies, T.E.P.
- **L'anesthésiste-réanimateur chirurgical** endort et réveille le patient lors des interventions chirurgicales. Il assure le traitement de la douleur, son suivi et participe à sa prévention.
- **Le psychiatre** est le médecin spécialiste des maladies mentales et des troubles psychologiques qui peuvent être liés à des événements particuliers comme une maladie et ses traitements.
- **Le médecin anatomopathologiste** examine au microscope les cellules des tissus qui ont été prélevés lors d'une biopsie ou d'une intervention chirurgicale, après préparation physique et chimique des prélèvements.
- **Le biologiste**, assisté des techniciens de laboratoire, assure les analyses biologiques nécessaires au diagnostic, au suivi thérapeutique et à la surveillance des patients.





- **Le pharmacien** gère les stocks de médicaments et dispositifs médicaux et assure l'analyse pharmacologique, le contrôle et la dispensation des médicaments dans les services de soins (ou aux patients externes en ce qui concerne les médicaments non commercialisés dans les pharmacies de ville). Il a en charge la fabrication des produits de chimiothérapie.
- **L'Attaché de Recherche Clinique** (ARC) assiste le médecin et le patient tout au long de l'essai, en tant qu'interlocuteur privilégié. Connaissant parfaitement le protocole, l'ARC collabore étroitement avec les différents acteurs de l'essai (dont les IRC) au bon déroulement du traitement. De formation paramédicale ou scientifique, mais ayant également une formation spécifique aux essais cliniques, l'ARC veille au respect de la réglementation liée aux recherches impliquant la personne humaine.
- **L'Infirmier en Recherche Clinique** (IRC) est spécialisé dans la prise en charge des patients inclus dans les essais cliniques, dont ils coordonnent leur mise en oeuvre au sein des unités de soins.
- **Le cadre de santé**, sous la responsabilité du directeur des soins (membre de l'équipe de la direction), coordonne l'activité des personnels des unités de soins. Il est responsable du fonctionnement de l'unité ou service, de l'organisation des prestations dispensées, de leur qualité et de leur sécurité.
- **L'infirmier(e) diplômé d'état** assure, sous l'autorité du cadre de santé, la continuité des soins quotidiens de qualité et surveille votre état de santé en relation étroite et constante avec les médecins et autres professionnels.
- **L'infirmier(e) anesthésiste diplômé d'état** est un infirmier spécialisé en anesthésie, réanimation et médecin d'urgence. Il a la charge de la sécurité du patient pendant l'acte opératoire.
- **L'infirmier de bloc opératoire** est un infirmier spécialisé en techniques opératoires, gestion du matériel et hygiène. Il assiste le patient et assume le rôle d'instrumentiste auprès du chirurgien pendant l'intervention.
- **Le préparateur en pharmacie** travaille sous la responsabilité du pharmacien. Il est chargé de préparer les prescriptions médicales dans le respect strict des doses et des normes d'hygiène et de sécurité. Il gère les stocks de médicaments. Il délivre les médicaments aux différents services, vérifie les interactions médicamenteuses éventuelles et les posologies.

- **Le manipulateur en électroradiologie médicale**, personnel soignant des services d'imagerie, de médecine nucléaire et de radiothérapie, réalise des examens de diagnostic et des traitements parfaitement maîtrisés tout en restant à votre écoute.
- **L'aide-soignant** travaille en équipe avec les infirmiers et assure des soins d'hygiène et de confort.
- **Le brancardier** accompagne et aide le patient dans ses déplacements pour se rendre en examen ou au bloc opératoire.
- **Les étudiants et stagiaires** : vous êtes dans un établissement de santé dont une des missions est la formation des futurs professionnels de santé. Pendant votre séjour, vous rencontrerez des étudiants qui travaillent sous la responsabilité des chefs de services (étudiants en médecine) et des cadres de santé (étudiants paramédicaux).
- **Le psychologue** aide le patient à surmonter les difficultés psychologiques relatives au cancer.
- **L'assistante sociale** vous aide à apporter des solutions aux difficultés d'ordre économique et social.
- **Le masseur-kinésithérapeute** peut vous proposer, en cas de besoin, des mouvements et différentes formes de massage adaptées au traitement subi, à des fins de rééducation.
- **Le diététicien** donne des conseils pour adapter l'alimentation en fonction du traitement individuel administré.
- **La socio-esthéticienne** contribue à votre bien-être par des soins corporels.
- **L'assistante médicale ou la secrétaire médicale** est essentiellement chargée de la tenue du dossier médical. C'est également auprès d'elle que le patient peut prendre un rendez-vous pour un entretien avec un médecin cancérologue.
- **L'admissionniste** constitue et actualise le dossier administratif du patient, elle est chargée des formalités administratives relatives à la facturation.
- **L'hôtesse d'accueil** vous renseigne et vous oriente lors de votre arrivée.
- **L'agent de service hospitalier qualifié (ASHQ)** est chargé de l'entretien et de l'hygiène des locaux de soins et participe aux tâches permettant d'assurer le confort des malades.



Les consultations

Les consultations des médecins spécialistes cliniciens sont assurées dans des salles de consultation situées au 1^{er} étage et à la Clinique du Sein. À votre arrivée, le personnel d'accueil vous indique la salle d'attente ou vous y accompagne.

- Les médecins, (*oncologues, radiologues...*) consultent du lundi 8h30 au vendredi 18h30 selon la pathologie.
- Les infirmiers consultent du lundi 9h au vendredi 18h15.

Vous êtes prié(e) d'apporter, lors de votre consultation, tous les documents concernant votre maladie et la prise en charge de la douleur ainsi que vos ordonnances médicales.

Consultation d'annonce et programme personnalisé de soins

Le diagnostic de votre maladie a généralement imposé la réalisation de prélèvement(s) et/ou examens. Leurs résultats vous seront communiqués et expliqués lors d'un entretien, la consultation d'annonce, avec le médecin cancérologue qui vous prend en charge. Pour vous aider à classer les informations qui vous sont données, **un livret de liaison** vous est remis à la suite de cette consultation. Il vous permettra de participer activement à votre prise en charge thérapeutique et facilitera la liaison entre votre médecin traitant, les médecins spécialistes et les équipes soignantes que vous serez amené(e) à consulter. Ce livret vous appartient, pensez à le présenter systématiquement à toutes les personnes intervenant dans votre prise en charge.

Avec votre accord, votre dossier sera présenté en Réunion de Concertation Pluridisciplinaire (*RCP*) où sera proposé un schéma de prise en charge. Si vous l'acceptez, votre médecin vous mettra en relation avec les autres médecins spécialistes dont vous aurez déterminé ensemble la liste.

Ces consultations sont assurées par un médecin de l'équipe médicale qui vous prend en charge. A la suite de cette consultation, le personnel infirmier ou les assistantes médicales peuvent vous donner des compléments d'informations sur les modalités des examens et des traitements prescrits et préalablement expliqués par le médecin.



Une aide peut vous être proposée par :

- **l'équipe de soins infirmiers des consultations** (*soins, évaluation de la douleur, somatothérapie* , conseils en stomathérapie pour les stomisés, conseil pour les prothèses mammaires, ...*),
- **une psychologue, une diététicienne, une assistante sociale.**

Votre médecin traitant et les médecins correspondants que vous aurez désignés lors de votre première venue sont systématiquement informés de votre état de santé, du résultat de vos examens et des décisions thérapeutiques. Nous vous remercions d'informer le secrétariat du médecin assurant votre traitement à l'ICO de tout changement de médecin traitant ou de médecin(s) spécialisé(s).

À l'issue de la consultation, vous êtes éventuellement orienté vers le bureau des rendez-vous pour programmer vos éventuelles prochaines dates d'examen para cliniques, de traitements et/ou d'autres consultations.

Consultation d'oncogénétique

Cette discipline permet d'étudier la prédisposition héréditaire au cancer. Une consultation d'oncogénétique vous est proposée sur le site Paul Papin de l'ICO, elle est assurée par des médecins généticiens.

Consultation douleur

La douleur réduit considérablement votre qualité de vie : elle agit sur votre énergie et retentit sur votre vie quotidienne. L'ICO, soucieux d'améliorer votre confort, met à votre disposition des moyens pour prévenir la douleur, vous soulager, et vous aider à suivre le traitement.

Pour cela, des consultations de lutte contre la douleur sont assurées, sur rendez-vous, par des anesthésistes et par des médecins algologues sur le site Paul Papin de l'ICO.

** La somatothérapie fait appel à de nombreuses pratiques : techniques de toucher et de communication, écoute corporelle, relaxation, mouvement, respiration, verbalisation...*

Les examens para cliniques

Examens utilisant des technologies d'exploration permettant l'aide au diagnostic et les décisions thérapeutiques.

L'Imagerie médicale

Elle a pour objet d'obtenir des images de l'intérieur du corps humain. Elle utilise différents principes physiques (*ultrasons, rayons X, résonance magnétique nucléaire ...*). Elle permet aux médecins d'explorer le corps humain de plus en plus finement et ainsi d'établir des diagnostics de plus en plus précis. Elle est souvent utilisée pour guider les prélèvements destinés à établir le diagnostic avant la mise en route d'un traitement adapté.

- La radiologie, la mammographie et l'échographie
- L'IRM (Imagerie par Résonance Magnétique)
- Le scanner diagnostique

**Les secrétariats sont ouverts du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 14h à 18h**

Secrétariat Scanner – IRM – Echographie : 02 44 85 37 28

Secrétariat Radio-Sénologie : 02 44 85 37 87

**Lors d'une prise en charge dans le cadre d'un parcours rapide en sénologie,
vous pouvez contacter le service au 02 44 85 37 10.**

La radiologie, la mammographie et l'échographie

Les équipements sont regroupés au rez-de-chaussée du site Paul Papin de l'ICO et à la Clinique du Sein (entrée sur l'esplanade, côté urgences pédiatriques). Votre accueil administratif se fera dans l'un ou l'autre endroit, selon les indications qui vous auront été formulées lors de la prescription de vos examens radiologiques et/ou échographiques.





L'IRM (Imagerie par Résonance Magnétique)

Les examens par IRM sont réalisés dans des locaux situés dans l'enceinte du Centre Hospitalier Universitaire d'Angers, en sous-sol du Service de Radiologie A.

Votre accueil administratif se fait aux guichets du site Paul Papin de l'ICO, l'hôtesse vous remet à cette occasion un plan d'accès qui vous guide jusqu'au lieu de votre examen.

Le scanner diagnostic

Lors de votre prise en charge administrative à l'accueil, une hôtesse vous donne les informations nécessaires pour vous guider.

La médecine nucléaire

C'est une spécialité médicale qui utilise des médicaments radioactifs appelés radiopharmaceutiques administrés au patient dans le but de diagnostiquer ou traiter des maladies. Les principaux examens réalisés sont la scintigraphie et l'examen TEP Scanner.

La scintigraphie et la TEP

Prévoyez une attente pour certains examens, comme les scintigraphies, qui se font en deux temps : une injection de radiotracteur suivie, quelques heures plus tard, de la réalisation de clichés.

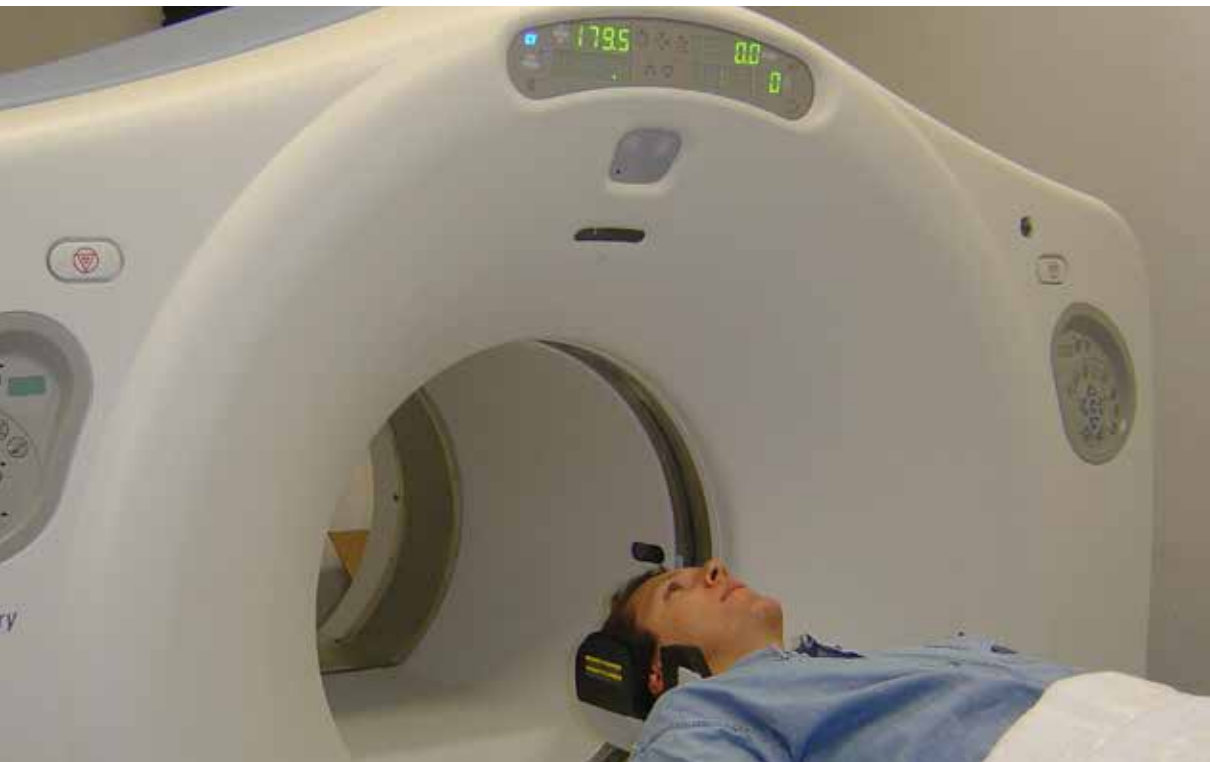
L'Unité de Médecine Nucléaire est située au Bâtiment « Larrey » du CHU d'Angers

(locaux utilisés en commun par les deux établissements)

**Votre accueil administratif sera réalisé au guichet du Bâtiment « Larrey »,
par le personnel du site Paul Papin de l'ICO (suivre le fléchage « ICO Paul Papin »).**

**Le secrétariat de la médecine nucléaire
est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 16h30
Tél. : 02 41 35 59 12 / Fax. : 02 41 35 63 70**





Les Examens Biologiques

Au cours de la prise en charge du patient au sein de l'établissement, des prélèvements, notamment sanguins, peuvent être réalisés et seront :

Suivis au laboratoire d'analyse de biologie médicale

Ce laboratoire, en plus des analyses classiques de biologie médicale (bilans d'hématologie, d'hémostase, de biochimie), effectue des analyses spécialisées en cancérologie : dosage de marqueurs tumoraux sur sang périphérique et dans les tumeurs.

Par exemple, le dosage par biologie moléculaire d'un marqueur tumoral dans les ganglions proches des tumeurs du sein effectué pendant l'intervention chirurgicale. Il permet de guider immédiatement les chirurgiens dans la conduite de leur protocole chirurgical et évite des ré-interventions pour les mêmes patientes.

Suivis au laboratoire de pharmacocinétique

Ces prélèvements de sang permettent d'adapter au mieux le bon traitement à la bonne personne.

Ainsi, avant de choisir une chimiothérapie comportant certaines molécules (comme par exemple le 5Fluoro-uracile ou la capécitabine), il est nécessaire de s'assurer que chaque patient va bien supporter son traitement : c'est à dire qu'il sera efficace sans être toxique.

Au cours de la chimiothérapie, ils peuvent être réalisés pour s'assurer du bon déroulement du traitement et adapter la dose administrée, si nécessaire.

Dirigés vers la tumorothèque

La tumorothèque a pour fonction de gérer la collecte, le stockage et la sortie des échantillons biologiques (*tumeurs, sang*) des patients traités dans notre établissement. La tumorothèque fournit ensuite ces prélèvements à des unités de recherche propres au centre (*génomique, protéomique, vaccinothérapie*) ou externes (*INSERM...*) qui la sollicite pour leurs projets de recherche.



Les traitements

Les trois principaux traitements contre le cancer sont :

- la chirurgie,
- la chimiothérapie
- la radiothérapie.

La chirurgie et la radiothérapie* sont des traitements locaux du cancer, c'est-à-dire qu'ils agissent localement sur les cellules cancéreuses de l'organe atteint ou dans les ganglions. La chirurgie est un traitement local du cancer qui a pour objectif d'enlever la tumeur, les ganglions correspondants et les éventuelles métastases. La radiothérapie consiste à utiliser des rayonnements ionisants (*on dit aussi rayons ou radiations*) pour détruire les cellules cancéreuses en bloquant leur capacité à se multiplier.

La chimiothérapie* est un traitement qui consiste à utiliser des médicaments contre les cellules cancéreuses (*par injection dans un site implantable** le plus souvent ou dans une veine*). Elle agit sur toutes les cellules cancéreuses, même sur celles qui n'ont pas été détectées par les examens d'imagerie. Enfin, depuis quelques années, les traitements biologiques du cancer ou thérapies ciblées sont utilisées à la place ou avec la chimiothérapie. Ces médicaments sont administrés soit par voie intraveineuse, soit sous forme de comprimés à prendre à la maison. Le protocole thérapeutique associe, la plupart du temps, un traitement locorégional (*chirurgie, radiothérapie*) et un traitement général (*chimiothérapie, hormonothérapie, thérapies ciblées.*) pour parer à une éventuelle dissémination de la maladie.

*Extraits du site Cancer Info de l'Institut national contre le cancer (INCa) : <http://www.e-cancer.fr/>

** site implantable : ce dispositif, composé d'un petit boîtier (la chambre implantable) et d'un cathéter (tuyau souple et fin), est entièrement placé sous la peau, au cours d'une courte intervention chirurgicale sous anesthésie locale.



Les essais thérapeutiques

Les connaissances médicales ont progressé, notamment grâce à la recherche clinique sur le médicament, le matériel ou des techniques innovantes. Les médecins de l'ICO peuvent vous proposer d'y participer. Si vous acceptez de participer à cette recherche, vous en serez informé(e) au préalable et devrez donner votre consentement écrit, conformément à la loi*. Vous êtes libre de mettre fin à votre participation, à tout moment, sans que cela puisse porter préjudice à la qualité des soins. A l'issue de cette recherche, vous avez la possibilité d'être informé(e) des résultats globaux. Les modalités sont précisées dans le document d'information remis lors de la demande de consentement.

** loi n° 88-1138 du 20 décembre 1988 modifiée relative à la protection des personnes qui se prêtent à des recherches biomédicales ; Articles L1122-1, L 1211-2 al 1, L1211-2 alinéa 2 et R1131-1 du code de la santé publique.*

Qu'est-ce qu'un essai thérapeutique?

Dans le cadre de votre traitement, vous pouvez être appelé(e) à participer à un essai thérapeutique.

L'essai thérapeutique est une étape essentielle de la recherche de nouveaux traitements : dans une première étape, appelée recherche fondamentale, de nouvelles molécules susceptibles d'être efficaces sont identifiées en laboratoire. Les futurs médicaments sont testés sur des cellules cancéreuses en culture, puis administrés chez l'animal pour évaluer leur efficacité et leur toxicité.

Seuls les produits les plus prometteurs continuent d'être développés et sont proposés aux patients dans le cadre de la recherche clinique. Ces expérimentations se déroulent toujours sous la direction et la surveillance de médecins et d'équipes spécialisés dans ce domaine.

Le développement des nouveaux médicaments ou bien des nouvelles stratégies thérapeutiques connaît trois phases (I, II et III) qui se suivent chronologiquement pour garantir la sécurité des patients :

Si les essais de phase II et III ont démontré un réel avantage en termes de bénéfices et de risque, le nouveau médicament peut accéder à une Autorisation de Mise sur le Marché (AMM), délivrée par

Le Ministère de la Santé, sur l'avis d'un comité d'experts : il sera considéré alors comme un «traitement standard», et de nombreux patients pourront ainsi en bénéficier.

Les essais thérapeutiques de phase IV sont réalisés après la mise sur le marché d'un nouveau médicament pour continuer de recueillir les données de sécurité d'emploi.

Quels sont vos interlocuteurs lors de l'essai thérapeutique?

Votre médecin est votre interlocuteur pour les questions liées à un essai clinique. Il est assisté par un Assistant de Recherche Clinique (ARC) qui vous accompagnera tout au long de l'essai, en tant qu'interlocuteur privilégié. Connaissant parfaitement le protocole, l'ARC collabore étroitement au bon déroulement de votre traitement avec le médecin et les différents acteurs de l'essai, dont les Infirmier(ère)s en Recherche Clinique (IRC) . De formation paramédicale ou scientifique, mais ayant également une formation spécifique aux essais cliniques, l'ARC veille au respect de la réglementation liée aux recherches impliquant la personne humaine.

Le rôle de l'ARC et de l'IRC sera de vous apporter tous les compléments d'information que vous souhaiteriez obtenir sur l'essai qui vous est proposé, de s'assurer de votre adhésion au protocole (*consentement éclairé*) et de planifier toutes vos venues à l'ICO (*hospitalisation, scanner, consultation...*). D'autre part, ils seront attentifs à votre tolérance au traitement et recueilleront les données liées à votre ressenti tout au long de l'essai.

Comment s'organise la recherche clinique à l'ICO ?

La recherche clinique à l'ICO, sous la responsabilité du Directeur de la Recherche Clinique est structurée en 3 pôles :

- Le Centre de Recherche Clinique ou CRC, composé de plus de 20 Assistants et Techniciens de Recherche Clinique, centralise et coordonne le déroulement des essais cliniques dans le respect de la réglementation.
- La Direction de la Recherche Clinique et de l'Innovation ou DRCI assiste les médecins de l'ICO pour mettre en place de nouveaux essais pour répondre à des questions médicales, valider des nouvelles modalités de prise en charge des patients, étudier la qualité de vie, etc...
- Une équipe d'Assurance Qualité pour formaliser les procédures de la recherche clinique à l'ICO et ainsi garantir la sécurité des patients dans les essais thérapeutiques.

Où se déroulent les essais thérapeutiques ?

Votre traitement peut se dérouler dans tous les services d'hospitalisation. L'ICO dispose aussi d'une Unité d'Études Précoces (UEP) équipée de 2 salles dédiées UEP pour les consultations et les suivi des procédures des différents protocoles ainsi que de 3 lits d'hospitalisation. Le personnel infirmier (en particulier l'IRC) et médical de ces unités est formé aux essais thérapeutiques. Proche de vous, il pourra répondre à vos questions et recueillir tout problème de tolérance au traitement.



Les soins de support et soins palliatifs

Les soins de support et soins palliatifs sont des soins complémentaires aux traitements du cancer qui permettent d'apporter au patient un soutien et un accompagnement tout au long de sa prise en charge et parfois après la fin des traitements.

Ils regroupent :

- L'algologie (douleur)
- Les médecins généralistes
- L'onco-psychologie
- La sophrologie
- La somatothérapie, l'hypnose (*se pratique aussi pour certaines interventions chirurgicales*)
- La prise en charge sociale
- La nutrition et diététique
- La kinésithérapie
- La socio-esthétique
- Les consultations Infirmières d'annonce

La prise en charge de la douleur

Les équipes soignantes s'engagent à évaluer et à prendre en charge votre douleur dans toutes les unités de soins de l'ICO.

Le CLUD (*Comité de lutte contre la douleur*) organise cette prise en charge en optimisant les protocoles, en développant votre information sur les traitements pour vous soulager, et en évaluant régulièrement cette prise en charge.

Le soutien psychologique

Des psychologues, attachées à l'établissement, sont à votre disposition et à celle de votre famille. Elles s'intéressent aux aspects psychologiques liés à la maladie cancéreuse. L'atteinte organique peut bouleverser l'équilibre personnel, familial, social et professionnel. L'annonce du diagnostic, la mise en place du traitement, les choix thérapeutiques qui se posent suscitent de nombreuses questions...

Les psychologues peuvent alors vous rencontrer : en consultation, pendant votre hospitalisation. Si vous êtes hospitalisé(e), vous pouvez contacter les psychologues en vous renseignant auprès des équipes des unités de soins.

**Pour les rencontrer, vous pouvez prendre rendez-vous au 02 41 35 27 40 ou 27 41
Les hôtesse s d'accueil peuvent également les joindre à votre demande
lors de vos venues à l'ICO.**

L'accompagnement social

Des assistantes sociales se tiennent à votre disposition pour vous accompagner, vous et votre entourage, tout au long de votre parcours de soins lorsque vous rencontrez des difficultés liées à la maladie.

Elles sont à votre écoute pour vous conseiller et vous soutenir dans différents domaines : maintien à domicile, activité professionnelle, famille, accompagnement budgétaire, accès aux droits.

**Les assistantes sociales
peuvent vous rencontrer à votre convenance,
de préférence sur rendez-vous au 02 41 35 28 89.**

Si vous êtes hospitalisé(e), elles peuvent se rendre dans votre chambre. Vous pouvez les joindre par l'intermédiaire des équipes soignantes ou médicales de l'unité de soins.





Le suivi nutritionnel

Les diététicien(nes) ont pour objectifs d'évaluer l'état nutritionnel des patients et permettre une adaptation de votre alimentation au cours du traitement. Elles vous conseillent dans vos choix alimentaires et vous aident à établir vos menus, en fonction de votre régime et des prescriptions médicales. Elles passent chaque jour dans les services pour adapter vos repas selon votre état de santé et vous proposent un menu et une carte de plats de remplacement.

Vous pouvez les consulter sur rendez-vous ou les solliciter par l'intermédiaire du personnel médical ou paramédical.

Le CLAN (*Comité de liaison alimentation nutrition*) participe à la définition des actions prioritaires dans le domaine de la nutrition (*restauration, nutrition artificielle, évaluation nutritionnelle*).

La kinésithérapie

Vous pouvez bénéficier, sur prescription médicale, des soins de masso-kinésithérapie qui vous seront prodigués dans votre chambre, ou sur le plateau technique soins de support, par un masseur kinésithérapeute diplômé d'état. Les soins dispensés s'intégreront au programme rééducatif instauré par votre kinésithérapeute, un bilan lui sera adressé à la fin de votre hospitalisation.

Les soins esthétiques et conseils en image

Une socio-esthéticienne est à votre écoute pour vous prodiguer conseils et soins esthétiques sur rendez-vous. Renseignez-vous auprès du personnel de l'unité de soins.

*Pour les patients non-hospitalisés et en traitement (radiothérapie, chimiothérapie,...),
la socio-esthéticienne peut aussi vous proposer des soins et conseils sur rendez-vous au CIE 49
(tel. : 02 41 88 61 06, 20 rue Roger Hamsler 49100 Angers, cie49@ligue-cancer.net).*





Présentation synthétique du programme de lutte contre les infections nosocomiales

L'ICO, conformément à la circulaire N° 2000-645 du 29 décembre 2000 relative à l'organisation de la lutte contre les infections nosocomiales dans les établissements de santé, a mis en place une organisation et les moyens nécessaires à la lutte contre les infections liées aux soins. Une Equipe Opérationnelle d'Hygiène Hospitalière (EOHH), comprenant un médecin, une infirmière hygiéniste et un cadre infirmier, organise et développe la lutte contre les infections nosocomiales au sein de l'ICO. Cette équipe met en œuvre, chaque année, un programme d'actions de lutte contre les infections nosocomiales définies par le Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN).

Ce programme annuel comporte :

- **une surveillance** du nombre d'infections post opératoire
- **une enquête annuelle** de prévalence des infections nosocomiales
- **un suivi du taux d'infection** par les bactéries multi résistantes
- **un plan de formation en hygiène** des personnels de l'établissement
- **un plan de surveillance bactériologique** de l'environnement
- **des audits de pratique de soins**, afin d'en améliorer la qualité
- **une surveillance de la consommation des agents anti infectieux**, en collaboration avec la commission « antibiotiques » de l'établissement

Chaque année, le bilan de ces actions pour l'année écoulée est présenté au CLIN en séance plénière, en présence d'un représentant des usagers. Un tableau de bord de la lutte contre les infections nosocomiales et un nouveau programme d'actions y sont également établis. Le résultat synthétique de ces actions (*Indice ICALIN*) est ensuite adressé au Ministère de la Santé pour être enfin publié après contrôle des données.





Institut de
Cancérologie
de l'Ouest

Paul Papin

www.ico-cancer.fr

02 41 35 27 00